

Compte rendu de la Commission Tourisme

17 avril 2007

BALADE 2007

Présents : Mmes Glénat, Errotabérée, Bourdère.
MM Despret, Thévenin, Boudot.

La commission valide le dernier compte rendu et accepte la nouvelle proposition de la Jimbr'tee.

Après mûre réflexion, l'assemblée, à l'unanimité, décide d'opter pour le menu n°2, proposé par l'Auberge de la Borde pour le repas du soir, en insistant sur le croustillant au chocolat.

Pour le pique-nique un barnum sera monté le matin avec des tables et des bancs du Comité des Fêtes de Vieure, au Rond de la Font des chèvres.

Pour l'apéritif servi chez Pascal Boudet, il est prévu : pâté aux pommes de terre
Pompes aux grattons, fromage hollandais et vins blancs de Saint Pourçain (Pusserole). La commission valide le prix demandé de 3 € par personne.

La finalisation des horaires et l'organisation finale seront évoquées, à la prochaine réunion, avec les différents intervenants ainsi que la validation de la communication prévue le 12 juin, à 20 heures, au Château Bignon de Bourbon l'Archambault.

Pour les réservations, on garde le même principe que l'année dernière, c'est-à-dire que l'Office de Tourisme et de Thermalisme de Bourbon et sa région inscrit les personnes et demande le paiement à l'avance (prévoir aussi l'inscription pour le dîner prévu le soir à l'auberge).

Pour le midi, il faut prévoir des couverts en plastiques, des serviettes et des gobelets ainsi que la boisson (vin et eau : voir avec la cave ygrandaise).

Le budget prévisionnel devra être refait avec la location du barnum du Comité des Fêtes de Vieure (location de 100 ou 150 €).

Le nom de la manifestation sera « Balade Bourbonnaise entre Etang et Forêt ».

Une photo du plan d'eau de Vieure avec la forêt illustrera les affiches. Il serait important, si c'est possible, de faire de la publicité dans Reflet d'Allier, la Montagne, La Semaine de l'Allier, Radio Qui Qu'en Grogne, site Internet afin de viser un très large public. Un article sur les intervenants pourrait être envisagé.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.